Image not found or type unknown

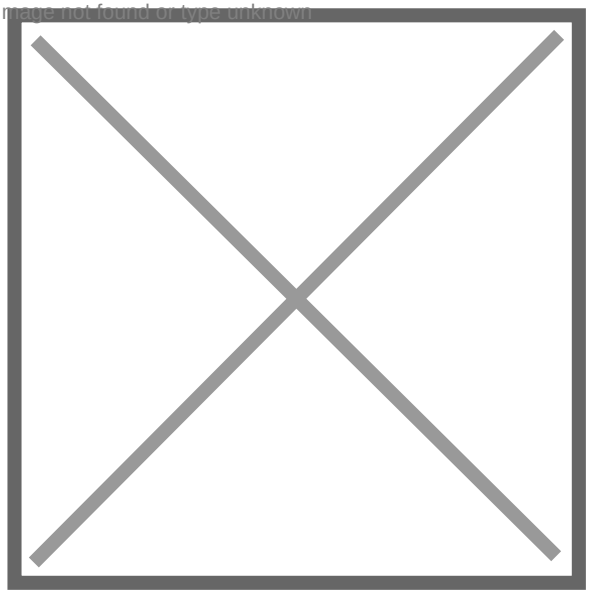

Accident auto : reparations vehicule

Par **kriz**, le **22/05/2019** à **15:22**

Bonjour,

Suite à un accident, ma voiture est au garage. Un constat a été signé, et mon assurance me déclare non responsable.

L'expert a mis plus de 10jours pour envoyer son rapport. La voiture serait réparable (mais plus de 3000euros de frais semble-t-il).
Mon assureur me dit le recevoir d'ici demain, et mon garagiste me dit qu'il attend le feu vert pour lancer les réparations.

Mon assurance me dit qu'il est de ma responsabilité de lancer les réparations et qu'il n'y aura aucun feu vert de leur part, que c'est à moi de demander les réparations et d'en assumer le paiement.

Mon assurance fera alors une réclamation à l'assurance adverse, afin d'obtenir un remboursement (qu'il est donc impossible de me promettre) et qui viendrait après plusieurs semaines à plusieurs mois selon eux.

Donc je dois assumer plus de 3000 euros de réparations de ma poche sans avoir la garantie à 100% du remboursement, si l'assurance adverse décide qu'elle n'est pas d'accord, et qui en plus ne se fera que dans plusieurs jours/semaines/mois ?

Cela est il normal ?

Par **chaber**, le **22/05/2019** à **16:00**

bonjour

[citation]Mon assurance me dit qu'il est de ma responsabilité de lancer les réparations et qu'il n'y aura aucun feu vert de leur part, que c'est à moi de demander les réparations et d'en assumer le paiement. [/citation]Vous ne seriez pas assuré en Dommages pour votre véhicule.

[citation]Mon assurance fera alors une réclamation à l'assurance adverse, afin d'obtenir un remboursement (qu'il est donc impossible de me promettre) et qui viendrait après plusieurs semaines à plusieurs mois selon eux. [/citation]
Il faudrait en savoir un peu plus sur
- votre adversaire: par exemple véhicule étranger
- les circonstances ...

Vous pourrez avoir une réponse plus complète

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés